

ASSISTANT TRAVAUX

Descriptif du métier :

L'Assistant travaux seconde le conducteur travaux en charge du suivi de l'exécution de rénovation d'appartements par l'intervention d'entreprises sous-traitantes ou cotraitantes spécialisées en corps d'état secondaire telles que Plomberie/Peinture/Carrelage...

L'assistant travaux intervient dans la majorité des cas en site occupé (en présence des locataires) ou sont réalisés les travaux.

Il assiste et contrôle sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique (conducteur travaux) la nature des travaux réalisés, du respect des délais, de la bonne gestion du budget et est en relation directe avec les habitants et le bailleur.

Il peut être amené à réaliser si nécessaire la reprise de tâche pendant le chantier.

Il gère également la relation avec les locataires : prise de rendez-vous, suivi des travaux, réclamations etc.

La richesse de ce métier tient dans la diversité des tâches aussi bien manuelles qu'organisationnelles, du nombre d'interlocuteurs et du niveau d'intervention. A ce titre, il peut être amené à gérer une ou plusieurs équipes de 2 ou 3 ouvriers issus des entreprises sous-traitantes.

Selon les chantiers, ces travaux sont effectués à l'intérieur ou à l'extérieur.

Vous vous déplacez de chantiers en chantiers en IDF et travaillez seul ou en équipe.

Employeur :

GEIQ IDF 114 avenue Gabriel Péri 93400 ST OUEN

Rattachement hiérarchique :

Le contrat signé entre le salarié et le GEIQ IDF est un contrat de professionnalisation. A ce titre, l'employeur est le GEIQ IDF mais le salarié est sous la responsabilité :

-de l'organisme de formation pendant son temps de présence au sein de cet organisme.

-de l'entreprise d'accueil et plus spécifiquement de son tuteur pendant son temps de présence au sein de l'entreprise d'accueil.

Niveau demandé :

Personne avec un fort potentiel, souhaitant s'investir sur un métier ayant de fortes contraintes d'horaires, de mobilité et des savoirs de bases acquis en français et mathématiques.

Un niveau bac technique ou scientifique est souhaitable.

ASSISTANT TRAVAUX

Moyens à disposition :

Equipements de protection individuelle (casque/Côte/Chaussures...)
Outils sous la responsabilité du tuteur

Circonstances habituelles du travail :

L'assistant travaux travaille en équipe à l'abri ou en plein air selon le chantier. Il peut se déplacer sur des échafaudages, passerelles ou nacelles. Il est amené à se déplacer sur des chantiers de tailles et de lieux différents.

Qualités requises :

Sens du travail en équipe et forte autonomie, Savoir écouter la demande (clients particuliers ou responsables de chantier), être particulièrement soigneux tout en respectant sa santé. Etre vigilant quant aux règles de sécurité. Pas de contre-indication médicale aux odeurs de solvant, peinture et de port de charge.

Rémunération :

AGE	De 18 à 25 ans	+26 ans
Cas Général	80% SMIC	100% SMIC
Niveau IV et plus	90% SMIC	100% SMIC

Durée du contrat:

La période de contrat varie en fonction de l'expérience acquise du candidat dans le métier cité. La durée moyenne est de 1 an incluant 300h de formation.

Evolution de carrière :

Un assistant travaux peut prétendre aux fonctions de conducteur de travaux avec l'expérience au sein d'une entreprise spécialisée.

Contact :

Courrier : GEIQ IDF 114 avenue Gabriel Péri 93400 ST OUEN
Mail : recrutement@geiqidf.fr